



Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

8904^e séance

Lundi 15 novembre 2021, à 16 h 30

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. de la Fuente Ramírez.	(Mexique)
<i>Membres :</i>	Chine	M. Dai Bing
	Estonie	M ^{me} Lõuk
	États-Unis d'Amérique	M. Mills
	Fédération de Russie.	M ^{me} Evstigneeva
	France.	M. de Rivière
	Inde.	M. Ravindran
	Irlande	M. Gallagher
	Kenya	M. Kiboino
	Niger.	M. Ousman
	Norvège	M. Heines
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eckersley
	Saint-Vincent-et-les Grenadines	M. Phillips
	Tunisie	M. Ben Lagha
	Viet Nam	M. Phan

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 16 h 30.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Le Président (*parle en espagnol*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2021/948, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par les États-Unis d'Amérique.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Chine, Estonie, France, Inde, Irlande, Kenya, Mexique, Niger, Norvège, Fédération de Russie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Tunisie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Viet Nam

Le Président (*parle en espagnol*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2606 (2021).

La séance est levée à 16 h 35.